



VOS REF.

NOS REF. TER-ART-2020-43265-CAS-145849-G4W1Z5

INTERLOCUTEUR Maïlys CHAUVIN

TÉLÉPHONE 04 27 86 27 47

MAIL rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

DDT de la HAUTE-LOIRE
13, rue des Moulins
CS 60350
43009 LE PUY-EN-VELAY cedex

A l'attention de Mme MANUS Josiane

OBJET Avis projet d'arrêt – PLU de la commune LES VILLETES

Lyon, le 20/02/2020

Madame,

Nous accusons réception du dossier du projet de **PLU de la commune de LES VILLETES**, arrêté par délibération en date du 19 décembre 2019 et transmis pour avis le 10 février 2020 par votre service.

Nous vous rappelons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité.

Il s'agit de :

- Ligne 225 KV Pratclaux-Trévas 1
- Ligne 225 KV La Rivière-Sanssac l'Église 1
- Ligne 225 KV La Rivière-Trévas 1
- Ligne 63 KV Ance du Nord – Trévas 1
- Ligne 63 KV Bas en Basset – Trevas 1
- Ligne 63 KV Le Bec – Trevas 1
- Ligne 63 KV Dunières-Trevas 1
- Ligne 63 KV Pont de Lignon – Trévas 1
- Ligne 63 KV Pont-Salomon – Trevas 1
- Ligne 63 KV Ste Sigolène – Trevas 1
- Ligne 63 KV Ste Sigolène – Trevas 2
- Ligne 63 KV Trevas-Vendets 1
- Poste 225 KV de Trevas

Vous trouverez ci-joint une carte sur laquelle a été reporté le tracé des lignes électriques et des postes de transformations existants.

**Centre développement & ingénierie
de Lyon**

Service Concertation Environnement Tiers
1, rue Crépet
69007 LYON
TEL : 04.27.86.26.01



www.rte-france.com



Nous vous informons que vous pouvez désormais télécharger librement et gratuitement sur le portail de l'Open Data RTE (<https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/accueil/>) le tracé de nos ouvrages au format SIG.

Après étude de ce dossier, RTE attire l'attention sur les éléments suivants :

Les lignes électriques haute tension précitées traversent les zones Ug, A, Ac, N de la commune.

1/ Report des servitudes I4

1.1. Le plan des servitudes

Après étude du plan de servitudes, nous constatons que les ouvrages électriques cités ci-dessus sont bien représentés.

1.2. La liste des servitudes

Dans le cadre de notre réponse à avis lors du porter à connaissance, en date du 12 octobre 2018, nous vous demandions d'indiquer dans la liste existante le nom de nos ouvrages.

Ces remarques ont été prises en compte dans le dossier de PLU.

2/ Règlement

Pas de remarques à formuler.

3/ Incompatibilité avec les Espaces Boisés Classés

Certains ouvrages du réseau public de transport d'électricité sont situés en partie dans un Espace Boisé Classé (EBC).

RTE appelle tout particulièrement votre attention sur le fait que les servitudes I4 ne sont pas compatibles avec un Espace Boisé Classé et que dans le cas d'une présence de ligne, un déclassement du bois s'impose.

Nous vous demandons que sur les documents graphiques, le report du tracé des ouvrages suivants soit réalisé de façon à faire apparaître clairement, par un surlignage sans ambiguïté, l'axe des implantations d'ouvrages, et que soient retranchés des espaces boisés classés, des bandes suivantes :

- 5 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes souterraines
- 30 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 63 000 Volts
- 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 225 000 Volts
- 40 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 63 000 Volts
- 80 m de large de part et d'autre de l'axe des lignes 2 x 225 000 Volts



Conformément à ces indications, nous vous demandons de bien vouloir procéder au déclassement des EBC aux alentours du Poste 225kV-TREVAS qui se situe à proximité du lieu-dit « LA CHANALE ».

Nous vous précisons à cet égard qu'il est important que nous puissions être consultés pour toute demande d'autorisation d'urbanisme, afin que nous nous assurions de la compatibilité des projets de construction avec la présence de nos ouvrages, au regard des prescriptions fixées par l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique.

Le service en charge de ces questions est :

RTE
Groupe Maintenance Réseaux FOREZ-VELAY
5, rue Nicéphore Niepce
42100 SAINT-ETIENNE

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, l'assurance de notre considération très distinguée.

La Chef du Service
Concertation Environnement Tiers,

Marie SEGALA



Emprise commune de LES VILLETES

1:25 000



